

ÉTUDE

FEMMES / HOMMES DANS LES

MÉTIERS DU JOURNALISME

MEDIA CLUB **ELLES**

 **AUDIENS**

“

Rapport femmes/hommes dans les métiers du journalisme

Étude réalisée sous l'égide du médiaClub'Elles, en partenariat avec Audiens, dans le cadre de la mission de Madame la Députée, Céline Calvez, pour le Gouvernement.



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MEDIA CLUB ELLES



“ Sommaire

1. Présentation du médiaClub'Elles et contextualisation de l'étude
1. Étude
1. Bilan
1. Nos préconisations
1. Remerciements
1. Contacts



MEDIA CLUB ELLES

Le médiaClub'Elles est une association de professionnel.le.s des médias qui agissent pour **faire évoluer les carrières au féminin** et **améliorer la représentation des femmes** dans les médias.

Un lieu d'**action**, de **réflexion**, d'**information**, de **formation** et de **conseils** :
à travers nos rencontres, débats, ateliers, études, soirées, formations, remises de Trophées
et sessions de mentoring, nous échangeons et avançons dans un **esprit de sororité**
et d'**entraide entre générations**.

Le médiaClub'Elles est **le plus grand vivier de talents au féminin des médias** :
des espoirs aux femmes dirigeantes des médias, en transverse sur les divers métiers des médias (journalisme,
production, diffusion, création, distribution...).

Création en
2017

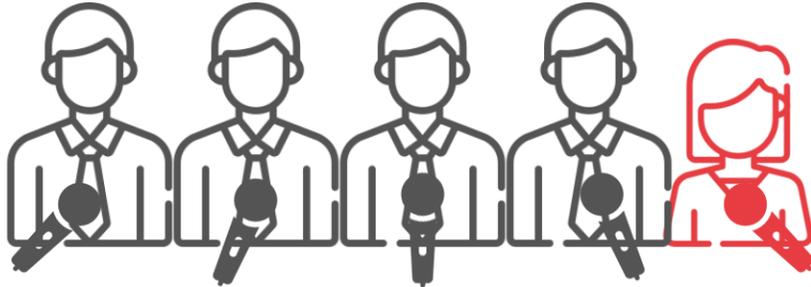
Améliorer
la représentation des
femmes

Télévision
Cinéma
Radio
Musique

Nouveaux médias

850
membres

“ Le constat à l’origine du médiaClub’Elles



Médias : où sont les femmes ?

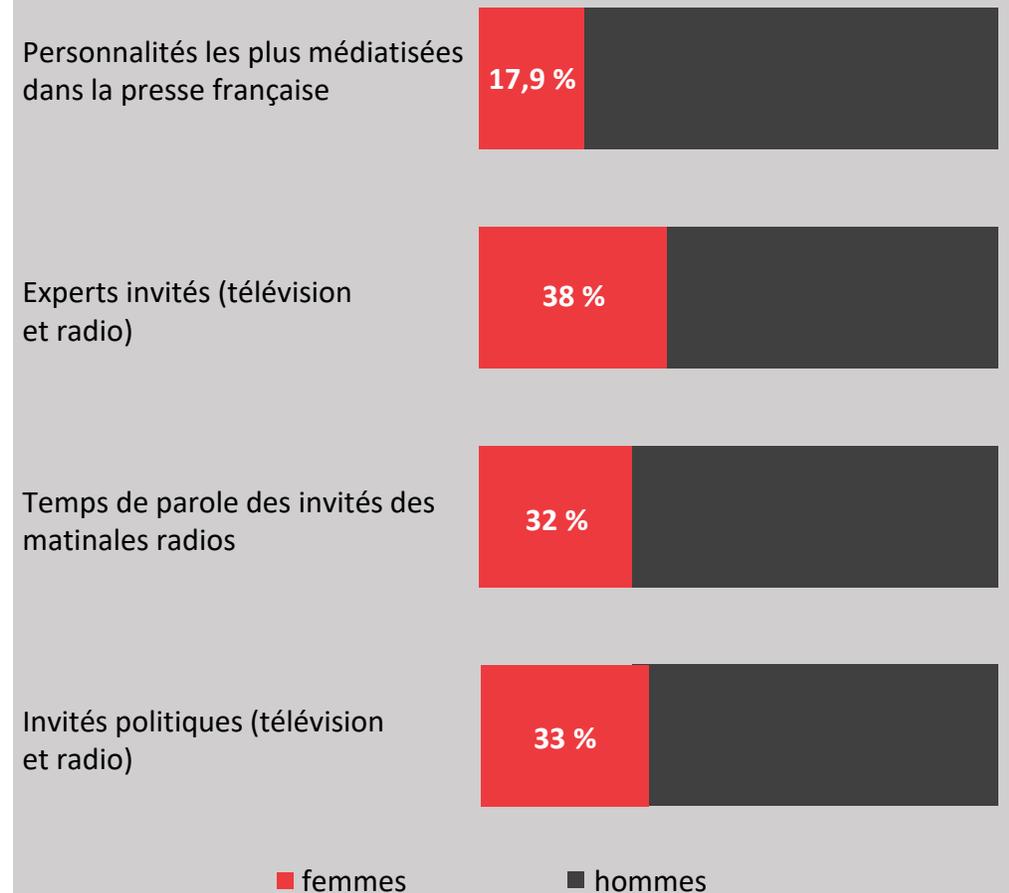
Alors que la parité est au centre des valeurs démocratiques, les médias, censés représenter notre société, ne la respectent pas.

Pourtant les médias ont un rôle primordial à jouer pour faire évoluer la société vers plus d’équité.

Nous devons prendre les devants pour que les médias se montrent exemplaires en termes de :

- Représentativité
- Non-discrimination
- Parité

En 2020, les femmes ne représentent encore que :



Sources :
Baromètre sur la représentation des femmes à la télévision et à la radio, CSA, 2020
Baromètre Press'Edd des 1000 personnalités les plus médiatisées dans la presse française, 2019

“ Les médias doivent évoluer

Pour

Une **meilleure représentativité des femmes**, à l’antenne, sur les ondes et dans la presse écrite.

La **non-discrimination, l’égalité salariale et l’empowerment** des femmes dans les entreprises du secteur des médias.

Avec

Une **approche volontairement inclusive**, les hommes participant à notre réflexion collective.

Nous sommes convaincu.e.s qu’améliorer l’équilibre femmes-hommes et la représentation des femmes dans nos médias est **l’affaire et l’intérêt de tous**.



“ Pourquoi cette étude sur les femmes journalistes ?

Des inégalités qui perdurent

Nous observons depuis plusieurs années que les journaliste femmes se sentent souvent **discriminées** du fait de leur genre, souffrent parfois du sexisme de leurs collègues et des organisations, voient leurs carrières évoluer plus lentement que celles des hommes.

Parallèlement, elles ont le sentiment d'une **précarisation** grandissante.

Compter pour que les femmes comptent

Pour analyser concrètement ces disparités, nous avons souhaité recueillir des données chiffrées et récentes sur la **répartition des femmes** dans les métiers du journalisme et **sur leur rémunération**.

Il faut « compter » pour pouvoir mettre en lumière ces inégalités et surtout pour fixer un cap et des ambitions chiffrées.



“ Le cadre de l'étude

Nous souhaitons recueillir des premières données grâce à l'index Égalité femmes hommes imposé par la loi Pénicaud mais force a été de constater que cet index est introuvable pour la majorité des entreprises du secteur des médias.

Nous avons donc recherché d'autres données et le médiaClub'Elles s'est alors associé à Audiens, groupe de protection sociale des salariés des médias et de la culture, pour collecter ces données, avec l'amical soutien du ministère de la Culture et d'Agnès Saal.

Nous avons retenu le champ de la convention collective 1480 (convention collective nationale des journalistes). Audiens a travaillé à partir des personnes déclarées dans les déclarations sociales nominatives (DSN) 2018 et 2019 de cette convention collective 1480, (sous le code PCS-ESE 325A (journalistes) renseigné dans cette même déclaration, agrémenté du sous-code permettant l'identification des journalistes "professionnels" (ayant une carte presse).

Cette base regroupe près de 32 632 individus déclarés comme salariés journalistes au moins par une entreprise en 2018 ou 2019.

Le comptage des effectifs a été établi par métier, année, genre et type de contrat (CDI, CDD et piges). La masse salariale et également calculée par métier, année, genre et type de contrat.

La masse salariale représente la totalité de la rémunération brute des journalistes, incluant leurs primes d'ancienneté (ancienneté de carte de presse et dans l'entreprise).

Etude réalisée
sous l'égide du
médiaClub'Elles par
le groupe Audiens

Avec le soutien du
ministère de la
Culture

“ Périimètre

1. Données Audiens issues des déclarations sociales nominatives (DSN)

1. Sélection des périodes d'emploi déclarées avec :

- Un code convention collective 1480 (Convention collective nationale des journalistes)
- Un code profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS-ESE) 352a (journalistes)
- Un code complément PCS-ESE P352 (journalistes professionnels avec carte de presse)
- Un libellé emploi déclaré identifiable

3. Collecte des données :

- Année d'activité (2018 et 2019)
- Personne ayant occupé le poste (anonymisée, chaque personne étant distinguée par un numéro interne unique Audiens)
- Métier exercé
- Contrat (CDI / CDD de droit commun / Pigiste)
- Genre (Femme/Homme)
- Salaire brut déclaré
- Nombre d'heures déclarées ou nombre de piges

“ Résultats de l'étude

“ Généralités

1. Nombre de personnes

- Au total, 32 632 personnes ont été déclarées en 2018 ou 2019 en ayant occupé une fonction de journaliste bien identifiée
- Le nombre de personnes est stable entre 2018 et 2019, la variation n'étant que de +1,1%
- La proportion de femmes est également stable, passant de 46,5% en 2018 à 46,7% en 2019

	2018	2019
Femmes	13 396	13 604
Hommes	15 417	15 518
Total	28 813	29 122

“ Généralités

2. Salaires bruts versés

- Les salaires bruts versés en 2019 s'élèvent à 972 millions d'Euros, et sont stables par rapport à 2018.
- Les salaires des femmes augmentent de 1,8% entre 2018 et 2019, celui des hommes baisse de 1,9% => le salaire moyen des femmes augmente alors que celui des hommes baisse.
- Globalement, le salaire moyen des femmes est plus faible que celui des hommes, de 17% en 2018 et de 14,6% en 2019. Rappelons que celui-ci dépend de la durée de travail pour les contrats de type CDD et CDI.

	2018	2019
Femmes	408,6 M€	416 M€
Hommes	566,6 M€	555,8 M€
Total	975,2 M€	971,8 M€

“ Généralités

3. Salaires moyens horaires

Les salaires moyens horaires n'ont de sens que par type de contrat. Ils ne peuvent pas se calculer pour les pigistes, rémunérés à la pige et non au temps passé.

- Le salaire moyen horaire des CDD baisse entre 2018 et 2019, celui des CDI augmente.
- En 2019, pour les CDD comme pour les CDI, le salaire moyen horaire des femmes est plus faible que celui des hommes : -10,6% pour les CDI, -5,4% CDD.
- Pour les CDI, le salaire moyen horaire des femmes augmente de +1,9% alors que celui des hommes baisse de 0,5%.
- Une partie de la différence de salaire entre hommes et femmes trouve son explication dans la différence d'âge. Ainsi, en 2019, les femmes en CDI sont plus jeunes que les hommes de 20 mois en moyenne.

	2018		2019	
	CDD	CDI	CDD	CDI
Femmes	20,24 €	26,50 €	19,41 €	27,01 €
Hommes	21,06 €	30,01 €	20,45 €	29,87 €
Total	20,63 €	28,47 €	19,91 €	28,60 €

“ Contrats

1. Nombres de personnes

- Les femmes sont majoritaires en nombre chez les CDD (53%), et elles représentent moins de 46% des CDI et des pigistes.
- Entre 2018 et 2019 ce sont les CDD qui augmentent le plus rapidement (4%), le nombre d'hommes augmentant davantage que les femmes (+6% contre +2,4%).
- Chez les CDI, les effectifs restent stables entre 2018 et 2019, chez les femmes comme chez les hommes.
- Le nombre de pigistes femmes augmente assez sensiblement entre 2018 et 2019 (+5,5%) alors qu'il n'augmente que de 0,8% chez les hommes.

	2018		2019	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
CDD	2 259	1 935	2 314	2 049
CDI	8 361	10 118	8 396	10 148
PIGE	4 295	5 316	4 533	5 359

“ Contrats

2. Salaires bruts versés

On retrouve globalement les mêmes tendances observées sur les effectifs :

- Le salaire des femmes est majoritaire chez les CDD (51%), et elles représentent moins de 46% des CDI et des pigistes.
- Entre 2018 et 2019 ce sont les CDD qui augmentent le plus rapidement, de 4%, le nombre d'hommes augmentant davantage que les femmes (+7% contre +2,4%).
- Chez les CDI, le salaire des hommes baisse alors que celui des femmes augmente => la différence de salaire moyen diminue entre les femmes et les hommes (le salaire moyen des femmes est plus faible de 16% en 2018 et 12% en 2019).
- Contrairement aux effectifs, le salaire des hommes pigistes augmente entre 2018 et 2019, dans les mêmes proportions que celui des femmes (+6%).

	2018		2019	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
CDD	29,3 M€	27,1 M€	29,9 M€	29 M€
CDI	339,8 M€	490,5 M€	343,9 M€	474,8 M€
PIGE	39,5 M€	48,9 M€	42,2 M€	52 M€

“ Métiers

1. Les emplois genrés

- Les métiers de Rédacteur et Chef de rubrique se distinguent par leur parfaite proportionnalité entre nombre de femmes et d'hommes. Les effectifs des journalistes stagiaires sont constitués à 51% de femmes en 2019.
- À l'inverse, les métiers de Reporter photo et d'iconographe ne respectent pas du tout la proportionnalité entre femmes et hommes, le 1er étant constitué d'hommes à 85%, le second étant constitué de femmes à 72%.
- À part les chefs de rubrique, on observe la faible proportion de femmes dans les métiers de management : 31% pour les journalistes dirigeants, 39% pour les rédacteurs en chef, 42% pour les chefs de service et les chefs d'édition.
- Le nombre de femmes est sur-représenté dans les fonctions plus secondaires comme les documentalistes.

	2018		2019	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Rédacteur	5 222	5 139	5 176	5 103
Journaliste	4 106	4 972	4 365	5 126
Rédacteur en chef	1 072	1 671	1 090	1 684
JRI	1 041	1 599	1 072	1 617
Secrétaire de rédaction	1 253	800	1 231	801
Chef de rubrique	754	742	754	760
Chef de service	574	790	561	767
Chef d'édition	399	518	399	546
Stagiaire	336	372	405	387
Journaliste dirigeant	187	432	202	441
Reporter photo	77	503	84	478
Présentateur	204	264	202	290
Chroniqueur	191	243	208	258
Editeur	157	158	172	183
Iconographe	109	53	105	40
Infographe	38	70	41	66
Enquêteur	13	20	17	21
Documentaliste	22	7	19	7

“ Métiers

2. Salaires bruts versés

- Dans la majorité des métiers, le poids du salaire des femmes est inférieur au poids du nombre de femmes.
- Le poids du salaire des femmes des journalistes est équivalent au poids du nombre de femmes dans ce métier.
- Le poids du salaire des présentateurs, éditeurs et iconographistes est supérieur chez les femmes par rapport au poids en nombre de personnes.

	2018		2019	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Rédacteur	115 971 666	128 140 368	116 516 665	130 175 422
Rédacteur en chef	61 797 606	111 951 261	61 993 852	104 856 608
Journaliste	48 523 060	59 352 536	54 713 452	64 844 676
JRI	37 018 741	65 477 802	37 286 967	61 429 937
Chef de service	26 529 594	40 528 310	25 807 374	38 881 747
Secrétaire de rédaction	36 577 584	27 450 763	35 039 523	26 377 252
Chef de rubrique	29 011 304	31 472 666	28 402 021	30 750 521
Journaliste dirigeant	14 288 751	39 781 106	15 564 455	36 807 602
Chef d'édition	16 075 995	23 258 634	16 085 375	22 873 700
Présentateur	6 440 356	8 981 650	6 891 525	9 351 090
Reporter photo	1 685 678	12 608 203	1 575 087	12 206 482
Editeur	4 361 437	4 574 577	4 945 037	4 741 832
Stagiaire	3 622 830	3 695 059	4 225 486	4 383 784
Chroniqueur	2 078 105	3 298 033	2 372 602	3 907 957
Infographiste	1 257 215	3 126 237	1 231 219	2 301 914
Iconographe	2 396 758	1 713 589	2 262 440	639 705
Enquêteur	401 750	912 150	479 612	984 692
Documentaliste	569 627	257 920	590 723	322 092

“ Métiers

3. Salaires moyens horaires

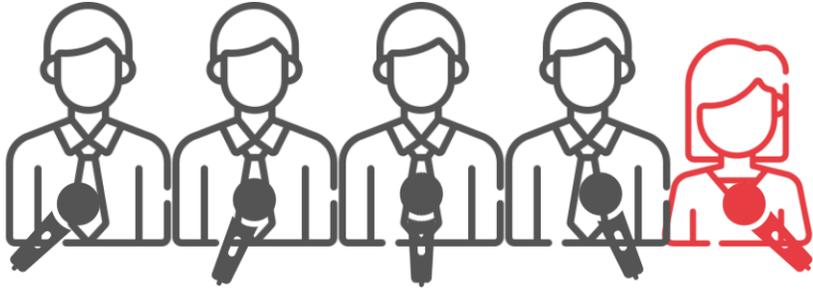
Attention : on observe dans ce tableau que le salaire moyen horaire des femmes chez les CDD est supérieur à celui des hommes dans plusieurs métiers (Chef d'édition, chef de service, éditeur,...). Cela s'explique principalement par les très faibles volumes de femmes en CDD dans ces métiers, la comparaison est biaisée par cet effet volume.

- Chez les CDI, il n'y a aucun métier pour lequel le salaire horaire des femmes est supérieur à celui des hommes. Seuls la catégorie 'journalistes' ont une situation équilibrée, où le salaire horaire moyen des femmes et celui des hommes sont équivalents (99,4%)
- Pour les CDI comme les CDD, certains métiers sont très peu représentés en effectifs, et les comparaisons femmes/hommes sont également biaisées :
 - Chroniqueur
 - Documentaliste
 - Enquêteur
 - Iconographe
 - Infographe
 - Reporter photo
 - Stagiaire

	2018				2019				2019	
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes/Hommes	
	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI
Chef d'édition	21,7	29,5	23,0	31,6	25,6	29,3	22,1	30,6	115,9%	95,6%
Chef de rubrique	28,1	26,2	26,8	27,1	30,0	26,2	29,9	27,6	100,4%	95,0%
Chef de service	27,0	31,3	30,6	32,4	30,3	31,5	28,5	33,7	106,4%	93,5%
Chroniqueur	40,3	34,3	35,8	43,6	28,1	35,5	47,5	48,5	59,2%	73,1%
Documentaliste	16,0	24,3		23,6	19,1	23,9		26,4		90,7%
Editeur	19,7	22,0	19,5	22,3	20,3	22,7	17,9	23,1	113,5%	98,3%
Enquêteur	32,1	27,8	21,2	35,7	26,8	28,8	16,1	36,3	166,5%	79,2%
Iconographe	22,9	22,7	22,6	32,4	21,2	22,8	19,8	25,5	107,2%	89,3%
Infographe	22,0	25,1	17,3	29,8	19,2	25,9	23,3	29,0	82,3%	89,5%
Journaliste	18,9	22,0	21,5	23,2	17,6	24,1	18,8	24,2	93,9%	99,4%
Journaliste dirigeant	18,1	52,1	39,0	60,8	21,6	52,3	41,4	56,8	52,2%	92,0%
JRI	22,4	27,4	24,7	28,8	21,0	27,6	30,9	28,8	68,1%	95,9%
Présentateur	31,3	23,0	31,4	25,4	28,1	24,5	26,3	26,2	106,9%	93,5%
Rédacteur	19,5	22,1	19,8	22,9	19,3	22,6	19,4	23,4	99,2%	96,5%
Rédacteur en chef	42,1	38,2	41,5	42,9	35,4	38,3	40,8	41,6	86,6%	92,1%
Reporter photo	18,9	23,1	20,1	25,3	18,8	23,1	19,7	25,3	95,0%	91,3%
Secrétaire de rédaction										
	19,7	22,4	17,8	24,9	20,0	22,7	17,8	24,6	112,1%	92,3%
Stagiaire	14,7	14,0	14,5	13,3	14,0	14,0	13,8	14,6	101,3%	96,4%

“ Bilan

“ Les chiffres à retenir ”



« Plafond de verre » et « plancher collant »

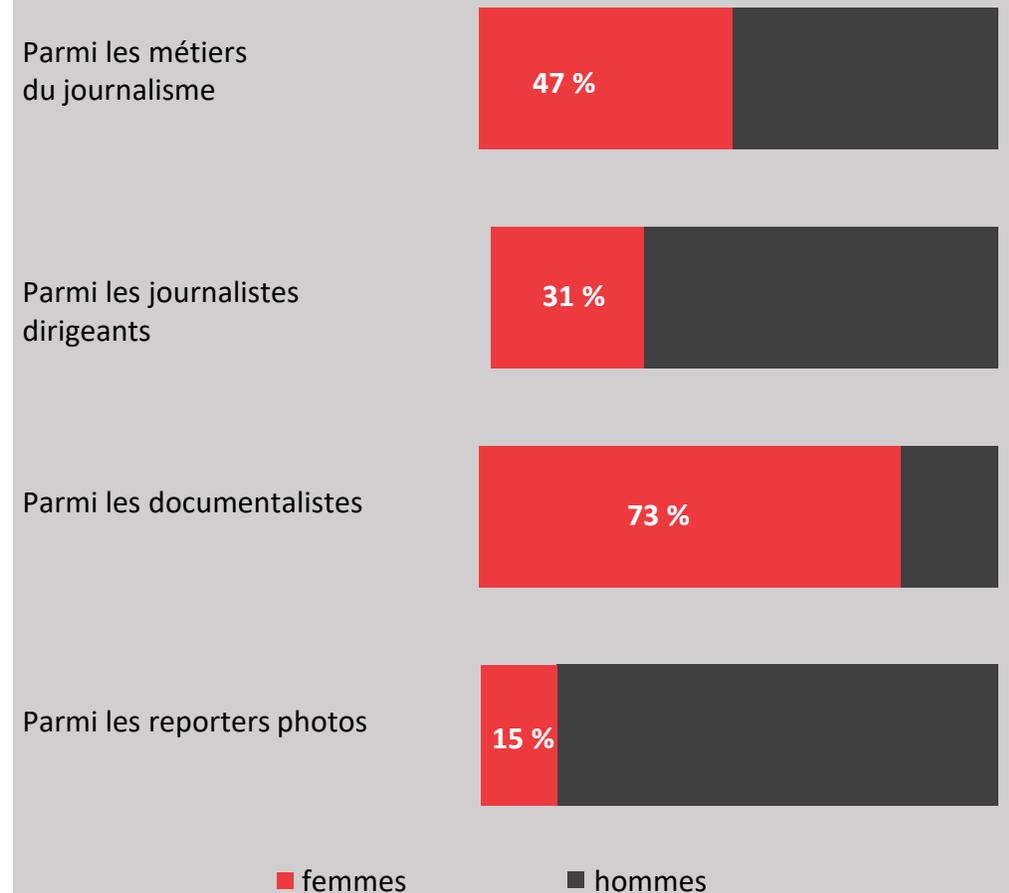
Alors que les femmes représentent près de 47% des journalistes, **elles ne représentent que 31% des journalistes dirigeants.**

Par contre, elles représentent plus de 61% des secrétaires de rédaction.

Des métiers genrés

Certains métiers sont très genrés : 73 % des documentalistes sont des femmes alors que 85% des reporters photos et 60% des JRI sont des hommes.

En 2019, la part des femmes représente :



Source :
Etude MédiaClub'Elles Audiens réalisée en 2020

“ Les chiffres à retenir

Un écart de salaire FH

La rémunération moyenne des femmes est inférieure d'environ 15% à celle des hommes. Cet écart s'explique partiellement par la variation d'heures travaillées, le temps partiel étant plus développé chez les femmes.

En équivalent temps plein, pour les CDI, la rémunération des hommes est supérieure de 10,6% à celle des femmes. Pour les CDD, elle est supérieure de 5,4% à celle des femmes.

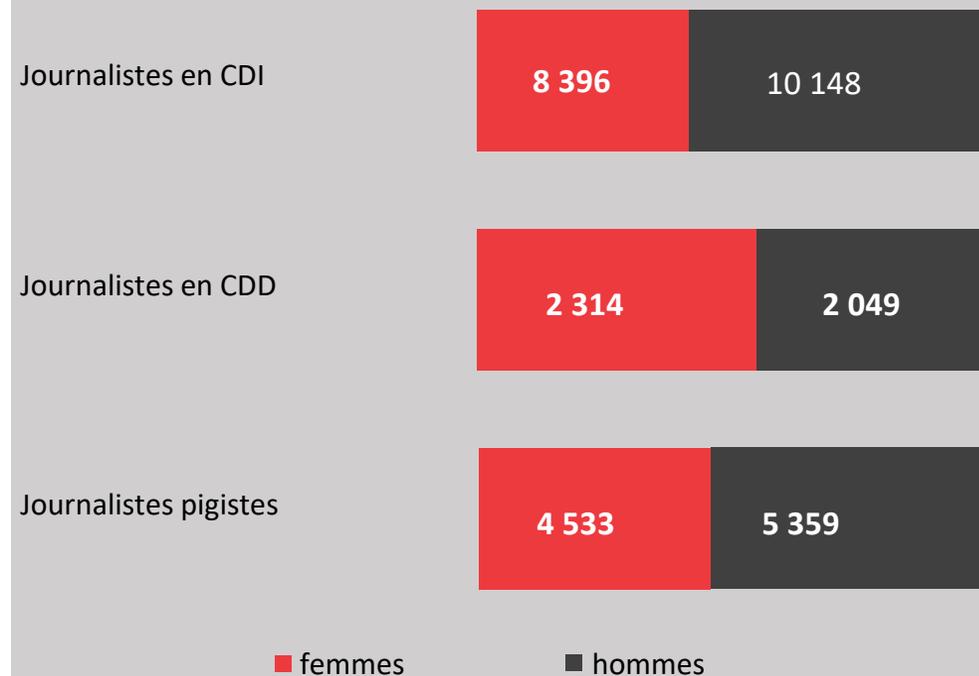
Si l'on observe une réduction de l'écart général entre 2018 et 2019 (de 17 à 14,6%), c'est parce que le salaire moyen des hommes a davantage baissé que celui des femmes. On ne peut déduire à ce stade une tendance à la réduction des inégalités de salaire, sauf à élargir l'étude sur plusieurs années.

Une précarisation plus grande

Alors que **les hommes occupent la majorité des CDI**, **les femmes sont plus majoritaires en CDD**. On note toutefois qu'il y a plus d'hommes que de femmes pigistes. Rappelons qu'il y a une tendance générale à la précarisation du secteur. Pour exemple, les minimas ont été revus drastiquement à la baisse dans certaines branches de la convention comme la branche des agences de presse renégociée en juillet 2019 : le salaire mensuel minimum d'un rédacteur reporter est passé de 2419 € en 2019 à 1750 € en 2020.

-15 % de rémunération moyenne entre femmes et hommes journalistes en 2019.

Répartition des effectifs FH par type de contrat en 2019 :



Sources :
Etude MédiaClub'Elles-Audiens réalisée en 2020

“ Nos préconisations



Les préconisations du

MEDIA CLUB ELLES

Parmi les excellentes préconisations déjà recensées dans le pré-rapport de Madame la Députée, Céline Calvez, voici 3 préconisations que le médiaClub'Elles pourrait rapidement mettre en place :

1. Participer à la création d'un **Observatoire de la Parité dans les Médias** pour mesurer, dans la durée, l'évolution de la présence des femmes dans les médias et les écarts de carrière et rémunérations entre femmes et hommes, et fixer des objectifs ambitieux de réduction de ces écarts et inégalités.

A cet égard, les données de déclaration des employeurs foisonnant d'erreurs - ce qui nuit à l'interprétation des chiffres - il nous semble indispensable d'œuvrer pour plus de régulation, notamment dans la dénomination des fonctions exactes des journalistes, dans la communication de leur index égalité femmes-hommes et de fiabiliser ainsi les données reçues.

2. Mettre en place des **actions de sensibilisation** auprès des gouvernances des médias et des **actions de formation** tant auprès des étudiants journalistes qu'auprès des journalistes en poste.

Des membres de notre association se consacrent déjà à la sensibilisation aux stéréotypes et aux discriminations de genre ainsi qu'à la formation au leadership pour aider les femmes à briser le plafond de verre, et seraient tout à fait disposées à intervenir dans les médias pour inciter les collaborateurs et les organisations à la parité en leur fournissant les outils pour y parvenir.



Les préconisations du

MEDIA CLUB ELLES

- **Sensibilisation aux biais socioculturels, aux stéréotypes de genre et aux discriminations**

Conseil auprès des gouvernances des entreprises des médias.

- **Ateliers mixtes « Déjouez les stéréotypes » (de 2 à 4h)**

À destination des étudiant.e.s journalistes et des professionnel.le.s des médias.

Objectif : faire émerger la prise de conscience des biais inconscients et inégalités FH afin d'enclencher de nouveaux réflexes et d'instaurer réellement l'égalité professionnelle entre femmes et hommes.

Méthode : exemples inspirants, exercices pratiques, mises en situation, outils et clés pour déjouer ces stéréotypes.

- **Formation « Osez brisez le plafond de verre ! »**

Formation d'une journée pour aider les femmes à s'affirmer et à se hisser dans les hiérarchies :

- Déjouer les freins, se débarrasser du syndrome de l'imposture
- Clarifier ses aspirations et bâtir sa stratégie de carrière
- Articuler ses temps de vie
- Affirmer sa singularité et gagner en assertivité
- Gagner en impact dans sa prise de parole
- Créer son propre modèle de management
- Devenir soi-même ambassadrice d'innovation sociale.



Les préconisations du

MEDIA CLUB ELLES

3. Création d'un Prix pour récompenser chaque année l'entreprise des médias qui aura œuvré le mieux à la réduction des inégalités entre femmes et hommes.

Nous proposons d'accueillir ce Prix au cours de la prestigieuse cérémonie des Trophées médiaClub'Elles qui a lieu chaque année à l'Assemblée nationale, sous le haut patronage du président Richard Ferrand, et qui récompense celles et ceux qui œuvrent pour plus de parité dans les médias.

Cette soirée réunit environ 400 personnes professionnel.le.s.
Une captation est diffusée en direct et en différé.
Des stands up rythment la soirée qui se termine par un cocktail.

Nous remettons jusque-là 5 Trophées :

- Révélation de l'année
- Coup de cœur
- Trophée d'honneur
- Trophée de l'audace
- Trophée de l'homme féministe

Accueillir le Prix récompensant une entreprise se distinguant par ses actions en faveur de la parité serait complémentaire de nos Trophées qui récompensent des personnes.



Merci

Nous tenons à remercier chaleureusement Audiens pour le partenariat sur cette étude. Merci à Frédéric Olivennes, Directeur Général, à Caroline Rogard, Directrice de la Communication et du Marketing stratégique, à Philippe Degardin et à Sébastien Delannoy, du service Pilotage et Statistiques – Data, pour la concrétisation de cette étude.

Merci au soutien amical du ministère de la Culture, en particulier à Agnès Saal.

Au sein du médiaClub'Elles, Sophie Perez (DRH adjoint de M6), Julie Joly (directrice du CFJ et de l'école W) et Florence Sandis (Présidente du médiaClub'Elles) ont œuvré à la réalisation de cette étude et à l'élaboration de nos préconisations, en lien avec notre conseil d'administration.

“ Vos contacts



Florence Sandis

[Présidente du médiaClub'Elles](mailto:fsandis@mediacлубelles.fr)
fsandis@mediacлубelles.fr



Sophie Perez

[Membre du conseil d'administration du](#)
[médiaClub'Elles](#)
sophie.perez@m6.fr

MEDIACLUB ELLES

www.mediacлубelles.fr



@MédiaClub'Elles